

ANOR : LANCEMENT D'UNE COOPERATIVE CITOYENNE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque à l'espace François Mitterrand d'ANOR prend forme. Une réunion publique est prévue le mercredi 8 février à 18h30 à la salle de la malterie afin de présenter le projet et inciter les Anoriens et habitants du territoire plus largement à participer, via une coopérative citoyenne.



De quoi s'agit-il ?

D'une centrale photovoltaïque de 250 m² qui s'appuiera sur le toit de la salle Beauné, espace François Mitterrand à Anor. Ses panneaux permettront de produire 36 KW d'énergie vendue et injectée dans le réseau d'électricité donc consommée par les habitants.

Comment fonctionne une coopérative citoyenne ?

Le projet est monté par la municipalité en partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Solis métropole, qui a déjà monté trois expériences similaires à Lille, Erquinghem-Lys et Ronchin. L'investissement total s'élève à environ 75 000 €. La municipalité prend 30 % à sa charge en subvention. La ville d'Anor entre aussi dans le capital de la SCIC comme souscripteur. Le public, habitants ou entreprises, est invité à participer financièrement en achetant des parts de la société coopérative. Le minimum est de deux parts, soit 100 € pour devenir coopérateur. C'est un investissement intéressant puisqu'il propose un rendement annuel d'1%, ce qui est mieux qu'un Livret A ! C'est aussi l'occasion pour les citoyens de participer à la transition énergétique sur un projet concret local avec des impacts immédiats. Engagez-vous dès maintenant !

C'est pour quand ?

L'étude de faisabilité est déjà bien avancée et le conseil municipal votera une délibération en ce premier trimestre 2017. La souscription sera ouverte à la suite de la réunion publique du 8 février et les travaux devraient commencer 2^{ème} semestre.